

LES NOUVELLES D'ARRADON

LE PERSONNEL COMMUNAL : PAGE 4

1/4 LE PÔLE TECHNIQUE



#112

AVRIL
2025

Magazine
d'informations
Municipales

ÉDITO

Arradonnaises, Arradonnais,

Le contexte d'incertitude économique, sociale et climatique que nous connaissons s'est récemment alourdi, avec l'émergence d'une situation internationale inquiétante. Nos démocraties découvrent une alliance contre nature, où deux grandes puissances s'allient contre l'Ukraine en trahissant l'Europe.

Dans cette nouvelle situation, notre commune, comme toutes les collectivités territoriales, avance avec prudence, en maintenant des finances saines, pour assurer des équipements et des services de qualité.

Dans ce LNA, nous débutons une série d'articles et de portraits consacrés au personnel. Ces femmes et ces hommes des services techniques qui, au quotidien, assurent la qualité du service rendu à la population, vous les découvrirez en équipes.

Par ailleurs, les sujets environnementaux sont nombreux. Depuis la connaissance de nos arbres et la plantation de nos fruitiers à Kerbilouët ; jusqu'à la question essentielle du tri de nos déchets, des bons éco gestes ou de la gestion efficace de nos bio déchets ; sans oublier la valorisation des fruits et légumes moches par nos jeunes.

De plus, face aux nombreuses interrogations légitimes de la population, vous pourrez lire un dossier consacré à la fermeture du sentier côtier de La Pointe, afin de mieux comprendre les enjeux de sécurité et les difficultés juridiques que nous rencontrons.

La culture et le patrimoine sont au rendez-vous, avec l'arrivée d'un nouveau responsable dans nos services, sans oublier l'engagement citoyen des bénévoles du festival Algues au Rythme.



Dans ce LNA, nos jeunes sont à l'honneur, notamment dans les deux écoles où vous découvrirez le « Bien-être » à La Toulaine, mais aussi « L'hippocampe du Golfe » et « L'arbre à vœux » aux Corallines.

Pour terminer, je tiens à saluer tous les enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

Les anciens qui ont été récompensés par une association d'élus pour l'action remarquable du ramassage des plages. Les nouveaux, qui ont pris place le 25 janvier pour mettre en œuvre de nouveaux projets. Bienvenue à eux !

En vous souhaitant une très bonne lecture, je vous laisse découvrir ce bulletin municipal de printemps.

Pascal BARRET
Maire

SOMMAIRE

SERVICES COMMUNAUX 1/4 TRAVAUX
PÔLE TECHNIQUE



P. 04-05



P. 06-07



P. 08

CULTURE / PATRIMOINE



P. 09-10



P. 11-13



P. 14

EXPRESSION
MAJORITÉ/MINORITÉS



P. 15



P. 16

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

VIE ÉCONOMIQUE,
POLICE MUNICIPALE



Directeur de la publication : Pascal Barret | Responsable de la rédaction : Lucile Boichot | Rédaction : La municipalité | Photos : services municipaux, GMVA et associations | Coordination : Olivier Daniel, Ségolène De Maupeou | Conception et réalisation : Mon Atelier Coloré | Tirage : 3800 exemplaires – Dépôt légal n° 2026 | IOV communication – 56610 ARRADON | Imprimés sur papier issu de filière certifiée dans la gestion durable de la forêt imprimeur certifié imprim'vert | Distribution : Commune d'Arradon.



LE PÔLE TECHNIQUE

Maillons indispensables de la collectivité, les agents des services techniques assurent la gestion des travaux et des projets techniques communaux, ainsi que l'ensemble des interventions nécessaires à l'entretien des voiries, des bâtiments, des espaces verts et des équipements sportifs.

Réunis au sein du Centre Technique Municipal (CTM), ces services sont structurés en 4 équipes sous la responsabilité de chefs d'équipes qui coordonnent, suivent les travaux externalisés et gèrent le budget dédié. Les équipes exercent leur métier avec dévouement et conscience professionnelle au service des habitants. Ils méritent, comme tout un chacun, respect et courtoisie.



L'ÉQUIPE ESPACES VERTS

Qu'il vente ou qu'il pleuve, l'équipe espaces verts assure l'entretien des 26 ha d'espaces verts (hormis les massifs et les bois), répartis sur quelques 190 parcelles, le reste étant délégué à deux entreprises d'insertion professionnelle. Ils ont en charge l'écopâturage, le fleurissement, la tonte, la taille, l'élagage, l'arrosage, le suivi de la gestion différenciée, la mise en oeuvre de gazons fleuris, l'entretien des massifs, etc. Leurs compétences sont également mises à profit lors de la création de nouveaux aménagements. Leur travail a d'ailleurs été distingué à travers plusieurs récompenses et labels pour la commune : zéro pesticide en 2014, prix régional zéro phyto en 2019, label villes et villages fleuris en 2019, station verte en 2020.



L'ÉQUIPE VOIRIE

L'entretien des espaces publics (rues, places, écoles, parkings, plages, toilettes, fossés, sentiers piétons, etc.) mobilise l'équipe une bonne partie de l'automne et de l'hiver.

Il s'agit bien souvent de nettoyage, mais aussi de reprise de bitume ou de ciment, de désherbage ou de pose de panneaux ou de radars pédagogiques. Leur intervention s'avère indispensable notamment lors d'épisodes météorologiques de plus en plus fréquents (vent, pluie, gel, sécheresse), mais aussi en cas d'accident, ou pour l'enlèvement d'animaux morts. Le printemps et l'été sont en partie consacrés à l'appui technique nécessaire aux manifestations associatives et communales. Ils se chargent du transport, de l'installation (avec les associations), du rangement et du nettoyage du site et du matériel mis à disposition. Il s'agit bien souvent de matériel lourd : plots béton, podium, barnums, barrières, tables, etc.

L'ÉQUIPE BÂTIMENTS

Cette équipe polyvalente répond aux nombreuses demandes des usagers et des services (1532 interventions en 2023), dans des domaines aussi divers que l'électricité, la plomberie, le chauffage, la petite maçonnerie, l'enduit, la peinture, la menuiserie ou la serrurerie.

Chaque jour, ces techniciens «multitâches» relèvent de nombreux défis, comme par exemple l'entretien et les petites réparations, le suivi des contrôles réglementaires, la gestion des chaudières, l'installation électrique pour les différentes manifestations (Mercredis d'Arradon, la Semaine du Golfe, etc.), l'accrochage des décorations de Noël ou encore l'aménagement des salles (comme ici, l'installation des isoairs pour les élections du Conseil Municipal des Jeunes).



L'ÉQUIPE EQUIPEMENTS SPORTIFS

L'équipe formée en 2022 s'occupe de l'entretien des terrains de sport et des abords (terrains de foot de la Brèche, du Parc Franco et de Balvras), des gymnases du Parc franco et Henri Le Rohellec, de la piste d'athlétisme, des courts de tennis, des aires de jeux, et aussi du camping municipal et de ses quelques 120 emplacements séparés par les nombreuses haies à tailler. Ce binôme a en charge environ 7 ha d'espaces verts et environ 6000m² de bâtiments.



L'équipe réalise également le pilotage technique et le suivi des études, des actions et des travaux communaux pour les grands projets d'aménagements, de bâtiments ou d'espace public (Plessis, Moustoir, Pointe d'Arradon, Maison des associations, Parc de loisirs de la Brèche, etc.), mais également des réseaux (eaux pluviales, éclairage publics, etc.). La chargée de transition écologique vient compléter cette équipe et travaille en transversalité sur des projets d'aménagement et de nombreuses thématiques, telles que :

- » La mobilité : schéma de mobilités, pistes cyclables,
- » L'environnement : Atlas de Biodiversité Communal, volet environnemental du Plan Local d'Urbanisme, protection ou renaturation de milieux naturels, mise en oeuvre communale des projets du Parc Naturel Régional et des politiques de GMVA, etc.
- » L'énergie : réduction des consommations, projets d'énergie renouvelables,
- » L'adaptation au changement climatique : prévention des risques naturels, en lien avec GMVA,
- » La prévention pour la réduction des déchets (compostage, recyclage, réemploi) en appui de GMVA.

Le service accueille actuellement une volontaire en mission de service civique pour sensibiliser les équipes municipales et le public à la préservation de l'environnement et la sobriété.

Pour toutes vos demandes, contactez la Mairie par mail : mairie@arradon.fr.

LA COORDINATION DU PÔLE TECHNIQUE

L'équipe de coordination se compose d'une directrice, d'une assistante, d'un directeur du Centre Technique Municipal et d'une chargée de mission Transition Ecologique. Ils assurent la gestion administrative du pôle (budget, fonctionnement, planning, etc.), traitent et orientent les demandes des administrés notamment via « la Vie des Quartiers », et coordonnent l'action des équipes sur le terrain.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à la relance de lots infructueux, le chantier a enfin pu démarrer en mars. Après la clôture du site, le démontage de l'aire de jeux (qui sera transférée sur un autre espace communal) et les abattages et élagages nécessaires pour la sécurité, les travaux de terrassement et de réseaux ont commencé. L'évolution du chantier sera régulièrement mise en ligne sur le site internet de la commune.

DÉCHAUSSEMENT DE PAVÉS DANS LE BOURG

Vous avez probablement constaté des déchaussemets de pavés et de caniveaux grilles en de multiples endroits du centre bourg. Depuis plusieurs mois la commune a entrepris des démarches afin de rechercher l'origine de ces désordres auprès des entreprises et maître d'œuvre qui sont intervenus en 2017, ceci afin de définir d'une part la responsabilité et d'autre part les réfections nécessaires pour remettre la voirie en état.



INFO MAÇONNERIE CÔTIÈRE

Chaque année le service voirie programme des travaux de remise en état sur les ouvrages maçonnés du littoral. En février, la jetée et le sentier côtier de Penboc'h ont ainsi été renforcés par une entreprise spécialisée en travaux maritimes pour un montant de 22 400€ TTC.

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Golfe du morbihan Vannes Agglomération (GMVA) poursuit ses travaux de renouvellement des réseaux. Le secteur de Kerahuil a été finalisé courant février.



MONUMENT AUX MORTS

Des travaux ont été effectués en février sur le monument aux morts afin de restaurer cet édifice qui montrait des signes d'érosion. Le chantier, mené par l'entreprise La Pierre à l'œuvre représente un coût de 6 983 € TTC.

FERMETURE COMMERCIALE DU RÉSEAU CUIVRE

Une réunion publique a eu lieu en 2024, annonçant la fermeture du réseau cuivre en janvier 2025. Cette fermeture commerciale est reportée d'un an, soit au mois de janvier 2026. Cela laisse un délai pour les derniers foyers qui ne seraient pas encore passés à la fibre. Celle-ci est désormais déployée sur l'ensemble du territoire, n'attendez plus !



FERMETURE DU SENTIER CÔTIER DE LA POINTE : RETOUR SUR LA SITUATION

Depuis décembre 2022, le sentier côtier est partiellement fermé en raison d'éboulements successifs mettant en danger les usagers. Malgré les mesures prises, le risque de nouvelles chutes de pierres demeure, nécessitant le maintien de cette fermeture pour garantir la sécurité de tous.

Un risque toujours présent

Le premier éboulement est survenu en décembre 2022. Depuis, plusieurs autres se sont produits, rendant la falaise surplombant le sentier particulièrement instable et engendrant, de fait, un risque pour le cheminement en contrebas. La section concernée est clairement indiquée sur les plans installés aux entrées du sentier, tandis que le reste de la promenade reste accessible en toute sécurité.

Une réhabilitation complexe impliquant plusieurs acteurs

Le processus de réhabilitation du sentier est complexe, car plusieurs parties sont concernées :

- » Les propriétaires privés pour les portions situées sur leurs terrains,
- » Les services de l'État pour les zones situées sur le domaine public maritime (DPM),
- » La commune et le conseil départemental, responsables de l'entretien et de la gestion du sentier.

Cette pluralité d'intervenants nécessite des études approfondies et des démarches administratives spécifiques, ce qui allonge inévitablement les délais avant toute intervention.

Des mesures en place pour la sécurité de tous

Depuis la fermeture, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour empêcher l'accès à la zone dangereuse :

- » Un premier arrêté municipal a été pris dès décembre 2022, renouvelé jusqu'à fin 2026.
- » Une signalisation claire a été installée aux points d'entrée du sentier avec des panneaux d'information et des barrières régulièrement entretenues.

- » Une approche pédagogique est privilégiée par la police municipale, sans verbalisation pour le moment, afin de sensibiliser le public aux risques encourus.

Un suivi juridique en cours

Consciente des enjeux et des attentes autour de ce dossier, la municipalité a confié son suivi à son assistance juridique afin d'étudier les voies d'action possibles et d'accompagner les démarches en cours.

Cette action s'inscrit pleinement dans la responsabilité du Maire, dont le devoir premier est d'assurer la sécurité des habitants face aux risques naturels et aux dangers avérés.

La gestion de cet événement s'intègre également dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dispositif mis en place par la commune pour anticiper et gérer les situations de risques majeurs.

Ce plan permet d'organiser la prévention et la réponse aux crises, en coordination avec les acteurs concernés.

La commune reste pleinement mobilisée pour trouver une solution permettant la réouverture sécurisée du sentier et ne manquera pas de tenir informés les habitants des avancées du dossier.





LE VERGER DE KERBILOUËT

Dans le cadre du projet 1000 arbres, un verger conservatoire est en cours de création à Kerbilouët. Une cinquantaine de pommiers et poiriers seront plantés sur cet espace de prairie, en suivant un plan de gestion adapté. Ce verger permettra de valoriser la biodiversité patrimoniale communale et régionale.

La commune lance un appel à l'identification d'essences anciennes auprès des habitants. Une fois cette identification réalisée, et l'intérêt conservatoire avéré, des greffes pourront être réalisées sur les arbres du verger conservatoire.

Vous souhaitez identifier des fruitiers anciens sur la commune ? Envoyer vos contacts (adresse, mail et téléphone) ainsi qu'une photo de l'arbre (type d'essence si connue), à l'adresse mail transition-eco@arradon.fr.



LE TRI ET LES ÉCOGESTES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer la gestion des déchets, la commune a équipé tous ses bâtiments de poubelles de tri, afin de faciliter et encourager cette pratique indispensable pour préserver l'environnement. Le tri permet en effet, de recycler, réemployer, composter et réduire les déchets. Pour mieux comprendre les consignes, des visites du centre de tri de Vannes sont régulièrement organisées pour le public.



Pour plus d'informations, scannez le QR-code ci-contre.

À LA RECHERCHE DE NOS ARBRES

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, un important travail de recensement et de caractérisation des haies a été mené. Afin de protéger son patrimoine végétal, la Commune souhaite compléter ce travail avec l'identification d'arbres d'intérêt : qu'ils soient jeunes ou anciens, ou qu'ils disposent d'une valeur écologique, patrimoniale, historique, paysagère ou même sentimentale. La commune invite tous les citoyens à identifier ces arbres à valoriser, grâce à l'observatoire participatif de la biodiversité (mis en place par le Parc naturel Régional) **Renseignez la localisation, une photo et un commentaire pour valoriser le patrimoine arboré arradonnais ! Scannez le QR-code ci-contre.**

Vous pouvez également transmettre ces informations à l'adresse mail : transition-eco@arradon.fr, morbihan@aux-arbres-citoyens.org 07 82 02 83 66



DU NOUVEAU POUR LA GESTION DES BIODÉCHETS

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage, qui vise à généraliser le tri des biodéchets à la source, de nouvelles pratiques sont mises en place progressivement depuis janvier 2024. Pour les particuliers, GMVA prévoit un mix de solutions :

- » Distributions de composteurs individuels, accompagnées d'une formation de 45 min, sur inscription via le site internet de GMVA.
- » Installation de composteurs partagés, réalisée à l'initiative du syndicat de copropriété ou du bailleur, en concertation avec les résidents.
- » Installation de 5 nouveaux « grutables », points d'apports volontaires dans les secteurs urbains d'Arradon (voir plan ci-dessus).

Pour plus d'informations, contactez le service déchets de GMVA : 02 97 68 33 81 dechets@gmvagglo.bzh

Parallèlement, la commune met en place une plateforme de compostage, afin de traiter en régie les biodéchets issus de la cantine centrale, des écoles publiques et du camping. La collecte a débuté au premier trimestre 2025. Au total, plus de 8 tonnes annuelles seront traitées par les services techniques.

FESTIVAL ALGUES AU RYTHME

Au cœur du bénévolat

L'équipe du festival arradonnais est heureuse de vous annoncer cette nouvelle édition qui va faire vibrer les cœurs et les rues. Comme chaque année, l'association vous accueille sur le site de Balvras du 6 au 8 juin.

Justine, responsable des bénévoles

« Être bénévole sur le festival c'est être partie intégrante de son âme. L'an dernier, c'est plus de 120 bénévoles qui se sont retrouvés et relayés pour assurer son bon déroulement. C'est une expérience de partage et de bienveillance sur un événement à taille humaine qui commence avec toute la partie montage du chapiteau, des différents stands, la décoration du site, puis l'accueil des publics, la restauration, le bar, le stand prévention, les toilettes sèches... et qui s'achève avec un démontage toujours un peu nostalgique ».

Ensemble, les bénévoles d'Algues au rythme créent un événement où chaque petite contribution, chaque sourire compte. Ainsi depuis 2021, l'association propose aux artistes un logement chez l'habitant. Cette année encore, elle est à la recherche d'hébergements (et s'occupe de la logistique : linge de maison, ménage...).

Alors, vous les rejoignez ?

- ✉ aarythme@gmail.com
- f Algues au rythme
- 📷 [alguesaurythme](https://www.instagram.com/alguesaurythme)



alguesaurythme.com



RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DES AFFAIRES CULTURELLES

Julien Bardeille, 45 ans, vient de rejoindre la commune d'Arradon en tant que Responsable des affaires culturelles, poste de contractuel catégorie B dans la Fonction Publique Territoriale.

Fort de son expérience de Directeur de la culture dans les villes de Gien, Courtenay (Loiret) puis Baud (Morbihan), il est chargé de mettre en œuvre la politique culturelle des élus avec les missions suivantes :

- » Établir un état des lieux de l'existant (Lucarne, patrimoine, vie associative et événementielle...) et en assurer la coordination ;
- » Mettre en œuvre une programmation communale à la Lucarne pour la population d'Arradon (adultes et jeunesse) ;
- » Valoriser le patrimoine architectural et vernaculaire de la commune ;
- » Travailler avec Scènes du Golfe à une articulation avec la programmation culturelle de l'EPCC* à la Lucarne, travailler en collaboration avec la responsable de la Médiathèque sur des animations transversales.

Bienvenue à vous Julien !

* Etablissement Public de Coopération Culturelle





VIE CULTURELLE

LE MANOIR DE KERVOYER, PUIS CHÂTEAU DE PORCÉ

Du manoir de Kervoyer devenu château de Porcé, il ne subsiste que le très beau portail en pierre de taille à bossages, à double porte piétonne et charretière, construit à la fin du 19^e siècle sans doute pour la famille de la Révélière.

La « terre noble de Kervoyer » apparaît dans les réformations de la noblesse en 1443. Elle appartient successivement à plusieurs familles. La description du lieu à la Révolution correspond à un plan de manoir classique pour l'Ancien Régime : à cour fermée, avec grand logis orienté à l'est et métairie perpendiculaire mais donnant sur la cour du logis ; une chapelle complète les bâtiments de l'enclos.

Au 19^e siècle, le lieu change encore plusieurs fois de propriétaires. Le 29 juillet 1867 la propriété est vendue à Frédéric de Farcy de Pontfarcy, né à Laval en 1824.

Après destruction de l'ancien manoir, un important logis est édifié dès 1869, puis augmenté en 1872. On y note aussi la construction d'une laiterie, en 1869, d'un pavillon en 1882. En 1885, autorisation est donnée d'enclore par un mur la propriété le long de la mer.

Après sa mort en 1894, les héritiers de Frédéric de Pontfarcy décident de vendre la propriété par adjudication. Le comte de la Révélière achète Kervoyer le 20 mai 1895. Les importants travaux qu'il entreprend complètent ceux de Frédéric de Pontfarcy : des tours à toit en poivrière et une salle à manger sous charpente en font un vrai château de villégiature : si l'architecte reste inconnu, le nom de l'entrepreneur Normand de Vannes figure dans une relation d'accident sur le chantier. C'est sans doute à la même époque que M. de la Révélière fait construire la ferme le long de la route de Roguédas, le portail d'entrée, puis en 1911, la nouvelle chapelle édifiée dans le parc. On ne sait à quelle date il change le nom du lieu en Porcé.

L'armée d'occupation allemande arrive à Vannes en 1940. Le 19 juin 1940, Madame de La Révélière reçoit l'ordre de mettre le château à disposition de l'occupant et de ses officiers : le domaine leur servira de lieu de repos. A la fin de la guerre, les Géorgiens de l'armée Vlassov quittent les lieux peu avant l'arrivée de l'armée américaine, en incendiant le château qui brûlera pendant 3 jours en raison de la présence de nombreuses munitions stockées sur place.

En 1947, se mettent en place les modalités d'indemnisation des dommages de guerre. Pour le château de Porcé, la famille de La Révélière demande à l'architecte vannetais Edmond Germain de restituer l'état antérieur du château. Le Ministère de la Reconstruction refusera de payer la somme exorbitante de 33 millions de francs nécessaire à ce projet.

Ce sera donc une maison qui sera édifiée exactement au même emplacement pour bénéficier de la vue qu'avait privilégiée le comte de Farcy. La tradition orale attribue la construction à Yves Guillou, mais c'est à Charles Perrin, architecte à Vannes et Lorient, que l'on doit les plans, non retrouvés, de la maison d'inspiration néo-bretonne qui sera achevée en 1961, soit plus de 15 ans après l'incendie !

Pour plus de détails, voir l'article complet de Catherine Toscer-Vogel sur le site de la Mairie (rubrique Patrimoine).



CHALLENGE « FRUITS ET LÉGUMES MOCHES » AVEC LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Dans le cadre des 10 ans du PNR (Parc Naturel Régional) Arradon a participé au challenge inter Stations Vertes, organisé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). Ce concours consistait à mettre en évidence l'utilisation des fruits et légumes moches en proposant une recette et un poème réalisés par un groupe inter-générationnel.

Les jeunes de l'accueil de loisirs ont participé à ce challenge en proposant la confection d'une compote pomme-poire. Une quinzaine d'enfants a donc épluché des fruits produits par des producteurs locaux mais qui ne pouvaient être exposés sur des étals. L'occasion de partager ensuite cette compote avec tous les enfants présents ce jour-là.

L'atelier d'écriture d'ESCAL a également été mis à contribution pour proposer un joli poème en hommage à ces fruits délaissés.

Les enfants ne sont pas montés sur le podium lors de la remise des prix à l'occasion du salon du PNR au Chorus de Vannes le 1^{er} décembre, mais ils ont toutefois été récompensés par des lots remis lors d'une pêche à la ligne.

Merci aux animateurs de l'accueil de loisirs qui ont permis de mener à bien un projet qui s'inscrivait dans leur programme puisqu'ils venaient de proposer une animation autour des fruits de saison.

LES SÉJOURS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

Le service jeunesse organise trois séjours cet été. Pour les deux premiers, les préinscriptions auront lieu du 14 au 23 mai sur le portail familles directement. <https://arradon.portail-familles.app>

» Séjour CE2-CM1-CM2 / 16 places, du 7 au 11 juillet au camping du lac à Taupont. Activités prévues à la base nautique du lac : Paddle, Kayak, Ski nautique, Tir à l'arc...

» Séjour GS-CP-CE1 / 16 places, du 16 au 18 juillet au camping de la Grée Penvins à Sarzeau. Activités prévues au parc Le monde de Cely : parcours accrobranche, cabanes perchées, tyrolienne, filets parcabout / Trampoline-Bungy / Chasse au trésor...

Pour le club (CM2-17 ans / 15 places), un séjour est prévu du 21 au 26 juillet au camping La Ferme du Pelou à Tursac (24). Activités prévues : canyoning, visite de la grotte de Lascaux IV, randonnées, piscine...

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 25 janvier, les conseillers sortants (photo) ont reçu le prix de l'action remarquable pour leur engagement sur le thème de l'environnement (ramassage sur les plages), suite à leur participation au concours annuel proposé par l'association des anciens élus du Morbihan.

Ils ont ensuite transmis les clés du CMJ aux nouveaux élus qui seront les nouveaux porte-paroles des jeunes de la commune et défendront leurs projets pendant un mandat de deux ans. Ces élèves des classes de cm1 et cm2 ont été élus lors d'élections tenues dans chaque école de la commune. (Photos en quatrième de couverture).





CONCOURS «RACONTE-MOI L'HIPPOCAMPE»

Premier prix
pour les CM1
de l'école Les Corallines

Mélanie Deniaud, enseignante le jeudi et le vendredi dans la classe de CM1 avait eu l'idée d'inscrire ses élèves au concours « Raconte-moi l'hippocampe » début septembre pour sensibiliser les jeunes à la préservation des habitants marins. Ce concours était proposé par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. La remise des prix a eu lieu dimanche 1^{er} décembre au parc Chorus. Les élèves y ont été récompensés du premier prix !

Ils ont réalisé une magnifique œuvre collective en arts visuels ! Bravo à eux et à leur enseignante d'avoir impulsé ce beau projet en lien direct avec le Label E3D (Ecole en démarche de développement durable) !



BIEN-ÊTRE POUR APPRENDRE ET APPRENDRE LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE LA TOULINE

L'équipe pédagogique de l'école La Touline, au Moustoir, travaille chaque projet avec en ligne de mire des apprentissages disciplinaires de qualité mais aussi l'épanouissement de l'être dans un espace collectif. Les très nombreux projets autour du développement durable et de l'activité physique ont amené l'équipe à élaborer des espaces et des parcours d'apprentissages propices à la découverte, la recherche, l'éveil des sens, l'élaboration de savoirs, à l'expression des émotions : à la construction de la personne dans sa globalité en harmonie avec elle-même et en collaboration avec les autres.

Isabelle Piquemal, enseignante en GS-CP témoigne. Après les séances de yoga et les dégustations de tisanes issues du jardin pédagogique, elle décrit ce projet mené en duo avec un partenaire de la santé scolaire.

La classe de GS-CP a mené un projet sur l'estime de soi avec Anne-Hélène, l'infirmière scolaire. A partir d'un album « Amidou », un castor qui a perdu une dent, les enfants ont mené un travail sur eux-mêmes : portrait, réussites, fragilités.

Pas si simple de se décrire, de se dessiner ; le regard des autres a parfois été précieux.

Ensuite, un échange a été mené autour des réussites de chacun, ce que l'on sait bien faire, ce que l'on aime bien faire... Chacun a pu s'exprimer individuellement ou en petits groupes auprès d'un adulte encadrant l'activité. Un arbre des réussites a été fabriqué dans lequel chacun a pu placer « sa » réussite.

Lors d'une 5^{ème} séance une réflexion a été menée autour des émotions personnelles : ce qui nous rend triste, nous fait peur, nous met en colère, ce qui nous rend heureux, nous donne de la joie. Pour terminer ce projet, nous nous sommes interrogés sur ce qu'il nous faut pour nous sentir bien, en « sécurité » affective. Durant ces 6 séances, les échanges entre enfants se sont progressivement enrichis, sans crainte du regard de l'autre, les adultes participant aux discussions. Elles ont permis de mieux se connaître.

Chaque élève a constitué un petit livret pas à pas, en suivant les traces d'Amidou et ses amis. Comme l'a si bien dit, une élève « « Quand on est triste, si on le dessine, ça peut nous faire du bien parce que la tristesse reste dans le cahier, on ne l'a plus dans notre cœur » Et un autre : « Ce travail nous a permis d'apprendre les émotions et la sécurité. »

Les petits mots et messages d'attention qu'Anne-Hélène a pu recevoir à la fin du projet confirment la force avec laquelle il a été perçu par les enfants et les liens qui se sont créés durant tout ce travail. Pour se sentir détendu et rassuré durant ses apprentissages, l'enfant-élève a besoin d'un cadre de confiance, de respect, de sérénité. Un grand merci à Anne-Hélène de nous avoir proposé ce travail avec elle ! »

Très bientôt sur scène à la Lucarne (mardi 20 mai à 18h), les élèves de la Touline, toutes classes confondues, vous proposeront leur représentation artistique commune autour de l'expression des émotions et du bien vivre ensemble dans le respect de chacun.



L'ARBRE À VŒUX

L'arbre à vœux, c'est une invitation à espérer, une tradition ancestrale qui existe dans de nombreux pays. Pourquoi ? La rédaction de vœux autour de la conception d'un arbre à vœux, en lien avec notre projet filé « Auprès de mon Arbre » était une occasion porteuse de sens et légitime et y associer les parents apportait de la crédibilité en favorisant l'engagement de chacun.

Comment ? La dictée à l'adulte est une activité majeure pour aider l'enfant à entrer dans l'écrit de façon structurée : elle permet aux enfants de comprendre que l'écrit code l'oral, tout en respectant des normes grammaticales car « on n'écrit pas comme on parle ».

But pédagogique : Complexifier ses phrases en utilisant notamment le conditionnel et l'infinif. Contrairement au langage d'évocation à partir d'une situation vécue, cet

atelier de production d'écrits revêtait une autre dimension : une mise à distance où il fallait faire preuve d'imagination, pas simple à 2 ou 3 ans. La lecture de l'album : « Fais un vœu » de Chris Saunders nous a été très précieuse.

L'école, labellisée E3D, mène un projet global de végétalisation des cours grâce aux financements du projet citoyen de notre Amicale qui est d'un soutien indéfectible et du projet CNR « Notre école, faisons-la ensemble ». L'année prochaine, l'ONG Bleu Versant interviendra via son programme « Sous le bitume, l'Océan », avec la création d'un jardin de pluie qui sera co-financé par l'Agence de l'eau.

Merci aux nombreux parents qui ont aussi rédigé des vœux et les ont accrochés aux branches de l'arbre à vœux. Quand il fera beau, il sera placé dehors pour que le vent emporte les messages.



Laurence Goujon enseignante à l'école des Corallines en TPS/PS



**Marie Mongreville
Manuka**
Fleurs fraîches & séchées, plantes,
décoration Mariage / Événementiel
3 rue Bouruet Aubertot
09 81 55 54 99
manukafleuriste@gmail.com



Jean Chardon
Ostéopathe
43 rue de la Lande de Lignol
06 60 10 88 83
jchardon@bbox.fr



Isabelle Bourges
Educatrice spécialisée / sophrologue
Accompagnement individualisé
auprès des familles et toutes personnes
en recherche d'un mieux-être
personnel et/ou professionnel.
06 60 25 82 82
contact@isabellebourges-
sophrologue.com



Céline Rabelle
Naturopathe, conseillère bien-être
en périnatalité
Accompagnement de la femme
(grossesse, post-partum, vie hormonale,
puberté) et de l'enfant. Pour vous
redonner vitalité et sérénité.
4 Doaren Molac ou à domicile
07 43 10 17 76
celinerabelle56@gmail.com
www.lavieserabelle.fr

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS
sur la commune

POLICE MUNICIPALE



« CYCLISTES BRILLEZ » AU
COLLÈGE GILLES GAHINET

La Police municipale et l'association Vélotrive ont effectué en novembre des contrôles d'éclairage au collège Gilles Gahinet sur les vélos et trottinettes. Dans le cadre de la campagne nationale de la Fédération française des usagers de la bicyclette intitulée « Cyclistes brillez ! » Vélotrive est mandatée par l'agglomération de Vannes (GMVA) pour faire de la prévention auprès des établissements scolaires. Les jeunes cyclistes ont été équipés par l'association de feux, catadioptrés, et de brassards. Depuis, deux nouvelles actions préventives ont été effectuées par la police municipale.



RAPPEL
STATIONNEMENT ABUSIF

Tous les ans, la police municipale constate entre 30 et 50 véhicules en stationnement abusif. Pour rappel, un stationnement abusif correspond à un stationnement de plus de 7 jours au même endroit.
La sanction : une amende forfaitaire de 35 € (75 € si le délai de paiement est dépassé). Le véhicule peut être mis en fourrière si le propriétaire est absent ou s'il refuse de déplacer son véhicule.

EXPRESSION DE
LA MAJORITÉ
MUNICIPALE

« Encore des mots, toujours des mots, rien que des mots...
Des mots qui sonnent faux »... chantait Dalida en 1973

Sans doute avez-vous reçu la dernière lettre du groupe Inspiration Arradon. Jean-Philippe Périès y consacre une page entière à commenter une boutade de notre Maire, prononcée lors des vœux au personnel municipal, la qualifiant d'injurieuse à l'égard des Arradonnais, en précisant quand même qu'il s'agissait d'un trait d'humour. Soyons rassurés !

De fait, lors du conseil municipal du 4 février, le Maire est revenu sur ce trait d'humour qui, bien évidemment, ne qualifiait en rien les Arradonnais dans leur ensemble, mais faisait simplement écho à certaines situations vécues par les élus et les agents de nos services. Oui ! Les Arradonnais peuvent être, parfois, très exigeants ! Par son humour à la « Charlie », le Maire exprimait simplement qu'il n'était pas toujours facile d'y répondre.

Au début de son mandat, notre Maire affirmait : « être sincèrement fier de représenter toute la population, sans distinction, pour mener les actions publiques dont les habitants ont besoin » (éditorial LNA août 2020). Cela reste pleinement la marque de son action aujourd'hui.

Alors, Monsieur Périès, pas de mauvais procès ! Votre très artificielle indignation ne trompe personne ! Vous avez simplement trouvé une trop belle occasion d'utiliser ce non-événement à des fins électoralistes. Un dernier mot, il est de vous : Affligeant !

INSPIRATION
ARRADON

La première étape de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune a été marquée par le vote en conseil municipal du plan d'aménagement pour les 10 à 20 ans à venir. Issu d'un travail consensuel entre majorité et minorités, il a permis de partager des intentions communes : développer la mixité sociale et intergénérationnelle, protéger notre patrimoine, s'adapter au changement climatique, développer l'économie et accompagner les mobilités.

En revanche, lorsqu'il s'est agi de définir des engagements formels, la majorité est retombée dans ses diktats habituels : décision unilatérale de projeter la commune vers les 6 300 habitants, de transférer la maison de retraite (EHPAD) en dehors du bourg, d'urbaniser encore plus les rues Plessis d'Arradon et Bouruet Aubertot, de construire toujours plus de nouveaux équipements et de maintenir son projet d'urbanisation de 10 hectares à Hent Bihan. Exit toutes propositions alternatives, même lorsqu'elles émanent des ateliers participatifs citoyens.

Le maire n'a de cesse de répéter que ce sont ses choix politiques. Pour notre part, nous préférons rester à l'écoute des Arradonnais et leur laisser le choix d'accueillir plus de jeunes familles et de prendre soin de nos anciens sans forcément viser une transformation radicale de la commune. Le 10 avril, vous pourrez vous exprimer en réunion publique. Mais pour être entendu, il faudra sans doute attendre mars 2026. Nous serons là, à vos côtés.

8 mars 2025
Facebook : inspirationarradon

MON ENGAGEMENT C'EST ARRADON

Plus qu'un an !

Chers Arradonnais,

Dans 1 an vous serez appelé à voter pour élire votre prochain maire. La majorité actuelle, ne doutant de rien, se prépare depuis quelques mois à cette échéance de façon discrète, mais certaine, voire maladroite. La campagne qui s'annonce et dont l'intensité va monter progressivement permettra de

mettre à jour un bilan médiocre dont le fil conducteur aura été un traitement inéquitable des arradonnais. Mon nombre calibré de caractères m'empêche de développer davantage ici, j'ai quelques mois pour le faire. Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Eric Monnin – 06 89 97 53 74 – Mon engagement c'est Arradon – mearradon@gmail.com

LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

